

LE SACRISTAIN INDÉLICAT...

... OU COMMENT PROFITER D'UNE LOI QUI PÉNALISE CERTAINS ET PROFITE À D'AUTRES....

EN EFFET LORS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PETITE ÉGLISE,



DES DÉMÉNAGEMENTS D'OBJETS SACRÉS FURENT NÉCESSAIRES : STATUES, TABLEAUX, ICÔNES ... ET EN PARTICULIER LE TABLEAU DE SAINT-SÉBASTIEN, PATRON DE LA PAROISSE, MARTYR, TRANSPERCÉ DE FLÈCHES SUIVIT UN ITINÉRAIRE DIFFÉRENT ET SE RETROUVA CHEZ UN ANTIQUAIRE BORDELAIS, GRÂCE AU BON VOULOIR MALHONNÊTE D'UN SACRISTAIN ...

L'ANTIQUAIRE BORDELAIS, FORT DE L'ÉTHIQUE DE SA CORPORATION INFORMA LE MAIRE DU VILLAGE QUI CONSENTIT MOYENNANT UN VERSEMENT DE 5000 EUROS À « ÉTOUFFER » L'AFFAIRE ! ET LE SACRISTAIN, SONNEUR DE CLOCHES, SE VIT SONNER LA SIENNE...

LA CONCLUSION DE CETTE ANECDOTE RÉSIDE DANS LE FAIT QU'AU NIVEAU DU MONDE RURAL DES ÉVÉNEMENTS OU DES PROBLÈMES PEUVENT ÊTRE RÉSOLUS À L'AMIABLE ET CERTAINS PROBLÈMES NÉS DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE DE FRANCE ET DE L'ÉTAT FRANCE, PEUVENT ATTEINDRE DES NIVEAUX NATIONAUX OU EUROPÉENS ALORS QUE DES NÉGOCIATIONS STYLE GAGNANT/GAGNANT DANS LA SALLE D'UN CONSEIL MUNICIPAL OU SUR UN PRIE DIEU ABOUTISSENT SOUVENT À DES RÉCONCILIATIONS QUI RÉSOLVENT UNE SITUATION DE TENSION...

SÉPARATION ÉGLISE/ÉTAT, OUI ...MAIS RESTONS AMIS ET LE BON SENS L'EMPORTERA QUELQUEFOIS SUR L'ESPRIT DES LOIS MAIS HÉLAS LE BON SENS ???...RELIRE DESCARTES ! ALORS POUR ADHÉRER À LA CONCLUSION DE MARC : « *CE N'EST PAS UNE AFFAIRE DE LOI* ».
